MÉLANGES JUDÉO-ARABES'

XVIII

A PROPOS DE L'ARTIFICE DANS LE SERMENT.

Eluder malicieusement un serment en respectant la forme, alors qu'au fond on joue adroitement sur les mots, voilà un genre largement représenté dans la littérature de tous les pays et de tous les temps 2. C'est aussi un thème fort répandu dans le folk-lore. « Le faux serment » est une des rubriques constantes de la Revue des Traditions populaires. Il occupe également une large place dans les littératures juridiques, avec les réserves, les fictions de formes, etc. Je voudrais citer, à titre d'exemple, dans ces Mélanges, un des textes que j'ai réunis sur ce sujet. Dans les Consultations des Gueonim (éd. Harkavy, nº 179), la question suivante est adressée, de Kairaouan, à R. Haï: Ruben a juré de ne pas parler à Siméon... Or, il arrive que tous deux se trouvent seuls dans une chambre. Siméon pose des questions sur des choses qui l'intéressent, et Ruben parle dans la direction du mur, de sorte que Siméon (à qui il n'a pas directement adressé la parole) recoit une réponse à sa question. Ruben a-t-il (par cet entretien indirect) violé son serment? (פעמים שאין שם אדם ושמעון שואל צרכיו וראובן ומדבר כלפי הכותל ושמעון שומע חשובהו כהדין גונא מותר או לא. La question ainsi posée est résolue principalement du point de vue de « l'intention ». Mais ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les détails de la réponse, c'est la nature du cas posé : le fait de parler dans la direction du mur devait servir à éluder la contrainte imposée par la formule du serment.

¹ Les caractères arabes employés dans cet article viennent de l'Imprimerie nationale. — Voir *Revue*, t. XLIII, 1-14; XLIV, 63-72; XLV, 1-12; XLVII, 41-46; XLVIII, 179-186.

י Voir des contes parallèles à קניא דרבא dans Steinschneider, Z.D.M.G., XXVII, p. 563,

Dans aucune jurisprudence le domaine des moyens détournés (hiyal) n'a été cultivé avec plus de sérieux que dans le droit musulman; il y constitue une manifestation régulière de la subtilité légale et est étudié dans des ouvrages pleins de gravité. Je crois que, pour le cas qui nous occupe, les talmudistes de Kairaouan ont introduit dans leur casuistique halachique un cas de conscience courant dans les cercles arabes : la parole adressée au mur.

XIX

L'HÉBREU DANS LA LITTÉRATURE MODERNE DE LA THÉOLOGIE MUSULMANE.

Les apologistes et les polémistes de l'Islam consacrent, dans leurs ouvrages, un chapitre spécial à l'indication des passages bibliques par lesquels ils démontrent que la mission de leur prophète a été prédite. Cette tendance n'est pas bornée à l'Islam orthodoxe. Même les sectes attachent un grand prix à faire confirmer leur dogme particulier par la Bible des Juifs. Les théologiens des Druses ont démontré le caractère divin de leur « Hâkim » à l'aide des Prophètes et des Psaumes, qui auraient prédit et célébré cette dernières incarnation de Dieu °. C'est ainsi qu'un des tout der-

¹ Baihaki, Kitâb al-mahâsin wal-masâwî, éd. Schwally, p. 322, l. 10 et suiv., dans le chapitre de · la Pénitence ».

² Geiger, Jüdische Zeitschrift, XI, pp. 68 et suiv.

niers rejetons de l'Islam, la fraction *Behaïque* de la secte persane de Bâb, a publié, en 1887-8, une lettre aux Juifs, dans laquelle il est démontré, principalement par des citations du livre de Daniel, que le successeur de Bâb, Behá-Allâh, mort en juin 1892, est le Messie prédit pour la fin des temps ¹.

Les apologistes et polémistes plus anciens citent les passages bibliques dans une traduction arabe, et y rattachent les interprétations tendancieuses qu'ils donnent de ces passages. Ca et là, on trouve même un mot isolé, hébreu ou syriaque, transcrit en lettres arabes 2. Ce n'est que plus tard qu'apparaissent des textes hébreux suivis, en transcription arabe. Il est vrai qu'on a démontré l'existence de textes semblables au xº siècle, dans les manuscrits caraïtes du British Museum décrits par R. Hærning 3. Mais les transcriptions arabes de textes hébreux suivis ne se trouvent pas avec continuité chez les apologistes musulmans. Elles apparaissent pour la première fois, à ce que nous voyons, dans la littérature musulmane au x11e siècle, dans le Ifhâm al-Yahoûd (= הכלמת היהורים 4) du rénégat juif Samuel b. Yahya al-Maghribi (milieu du x11º siècle) 5, qui trouva ensuite des imitateurs aux xiiiº et xivº siècles. Ces transcriptions pourraient servir de matériaux pour la connaissance de la prononciation de l'hébreu dans les contrées où ces écrits ont été composés 6. Mais il faudrait naturellement compter avec les corruptions auxquelles ces transcriptions sont exposées sous la plume de copistes ignorants, de même que les variantes des différents manuscrits d'un même texte sont une source inquiétante d'incertitudes.

Mais voici que de notre temps les Musulmans de l'Inde commencent à donner les citations bibliques en caractères hébreux, en indiquant la prononciation par la transcription arabe interlinéaire. J'ai sous les yeux un traité apologétique à tendances chiites $Z\hat{a}d$ $Kat\hat{i}l$ « faible viatique », du théologien chiite moderne al-Seyyid 'Ali Mouhammed que l'on cite avec des louanges immodérées. Cet écrit a été lithographié, en 1290 de l'hég. (1873), par l'imprimerie Ithnâ-'aschariyya de Lucknow. Je ne me souviens pas de l'avoir vu signalé dans aucune bibliographie; c'est le sort

 $^{^4}$ E. G. Browne, Catalogue and Description of 27 Babi Manuscripts, dans J.R.A.S., 1892, p. 701.

¹ Par exemple ການນາ chez lbn Kouteyba (Brockelmann, dans Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft, III, p. 54, l. 7]; cf. Z.D.M.G., XXXII, pp. 374-375.

³ Cf. aussi Poznanski dans les Mélanges Steinschneider, p. 200 en bas; Mélanges Kaufmann, p. 182, note 4.

^{*} Fuchs, dans la Revue hébraïque דהתוקה, II, p. 22.

⁵ Schreiner, dans Monatsschrift, XLII.

⁶ Schreiner, dans Zeitschr. für Alitest. W ssenschaft, VI, pp. 230 et surv.

commun à beaucoup d'imprimés indiens '. Dans ce traité, les passages bibliques ordinairement invoqués en faveur de la mission de Mahomet sont transcrits en caractères hébreux tant bien que mal, ou plutôt d'une manière si imparfaite que parfois, c'est la transcription interlinéaire en caractères arabes qui fournit la clef de l'énigme. Le calligraphe qui a copié le manuscrit pour la lithographie a immortalisé son nom à la fin du traité, de la manière suivante : סתבה סרד מצטפה ולד סרד שסכרי.

Les citations hébraïques reproduites dans l'écriture originale sont particulièrement goûtées, dans l'Inde, par le cercle rationaliste moderne, qui, sous la direction du savant Sir Ahmed Khân Bahâdour, auteur lui-même d'une longue liste d'ouvrages philosophiques et théologiques - dont un commentaire du Koran en plusieurs volumes, écrit en langue ourdou - poursuit la régénération de l'Islam par la conciliation de celui-ci avec les exigences de la science moderne et les conceptions sociales de notre temps. Ce mouvement intellectuel a trouvé son expression dans une littérature très abondante. En tête vient Sir Sevyid Ahmed lui-même avec une foule d'écrits théologiques qui ont paru en plusieurs volumes sous le titre: Taçânîf Ahmadiyya (j'en possède deux, datés de 1883 et 1887). L'œuvre qui nous intéresse particulièrement pour son contenu est une étude assez étendue intitulée: Tabyin al-Kalâm fi Tafsîr al-Taurât wal-Indjîl 'alâ millat al-Islâm. (Sur l'explication de la Tora et de l'Évangile dans le sens de la religion de l'Islam.) L'article publié (t. I, pp. 303-531) n'en contient que le début, c'est-à-dire le commentaire de la Genèse (Kitab peydâyesch), chap. 1-1x. Les passages du Pentateuque y sont toujours cités en langue hébraïque et en transcription arabe. On ne trouve de caractères hébreux que dans le deuxième volume, qui contient (pp. 291-300) un article sur Agar dans les livres des Juifs, de Moulawi Inâyat Rassoul. L'auteur ne se borne pas à faire des citations bibliques; il cite aussi le Séfer ha-yaschar et un fragment du Commentaire biblique du Raschi (رشي, plus loin ربي شلومو اسحاق), en caractères hébreux et avec la traduction en arabe et en ourdou. - Le même volume contient (pp. 532-587) une étude intitulée: Al-baschârât almadhkoûrat fî-l-Taurât wal-Indjil (les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament); c'est, comme l'indique le titre, une réunion des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament appliqués à Mahomet. A la première catégorie de passages, tous transcrits en lettres hébraïques, appartient celui du Cantique

¹ Cf. Z.D.M.G., LVI, p. xLVIII.

des Cantiques, ועלו מחמרים, avec un jeu de mots sur וכלו מחמרים. Depuis, l'emploi de types hébraïques est devenu constant dans les productions littéraires du mouvement néo-musulman dirigé par Sevvid Ahmed Bahadour. Au nombre des plus importantes figure un périodique scientifique en langue ourdou, intitulé: Tahdhîb al-akhlâk. Mohammedan Social Reformer; j'ai sous les yeux quelques volumes de la « Nouvelle série » qui a commencé à paraître en l'an 1311-1312 de l'hégire (1893), à Aligarh, capitale intellectuelle de ce mouvement spirituel (un numéro de 16 pages in-4°, à deux colonnes, tous les mois). Parmi les nombreux articles théologiques, historiques et sociologiques on trouve aussi des recherches relatives à l'Ancien Testament, par exemple, dans une étude « sur l'autre vie (ma'âd) d'après la Tora et d'autres ouvrages bibliques » par Seyyid Ahmed (t. II, pp. 156-170). Il y a là plusieurs pages parsemées de passages bibliques dans le texte hébreu, transcrits en arabe avec une passable correction et traduits et expliqués en ourdou. Dans d'autres articles encore on voit souvent des mots hébreux dans l'original. On doit noter que le désir de cultiver à l'européenne leur propre science religieuse, tout d'abord à l'imitation de leurs modèles protestants anglais, a poussé ces théologiens à faire entrer l'Ancien Testament et la langue hébraïque dans le cercle de leurs études et à en donner une idée claire, dans leurs ouvrages, en reproduisant le texte original.

Mais la culture de l'hébreu, dans l'Inde, a encore été récemment mise en valeur par un autre cercle, à la vérité des plus étranges. Dans ces derniers temps est née dans le Pendjab une nouvelle secte dont le prophète est Mirza Ghoulâm Ahmed, de Kadhiân, dans le Pendjab. Il est aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans environ. Il affirme qu'un tombeau de saint, situé à Srinagar, capitale du Cachemire, est le tombeau authentique de Jésus, qui se serait enfui de Jérusalem devant ses persécuteurs et se serait rendu au fond de l'Orient, où il serait mort. Ahmed serait luimême Jésus « en esprit et en force », apparu pour le septième millénaire (ces sortes de sectes ont coutume de cultiver le chiliasme) et en même temps le Mahdi attendu par les Mahométans. Il fonde sa doctrine sur un syncrétisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, du Koran et du Hadith, et il l'a exposé dans un grand nombre d'écrits arabes, ainsi que dans une revue mensuelle, Revue of Religions, en anglais, destinée à la propagande. (Plus d'un lecteur de la Revue des Études juives a dû recevoir le prospectus qui contient le portrait du prophète et une vue du tombeau de Jésus dans le Cachemire.) La secte des Ahmadiyyah,

comme elle se nomme, compterait déjà aujourd'hui soixante-dix mille adhérents, pour qui les miracles opérés par le prophète Mirza Ghoulâm Ahmed attestent de sa mission. Ses établissements religieux comportent aussi l'organisation d'écoles à Kadhiân. La langue hébraïque fait partie du plan d'études de ces écoles de la nouvelle secte musulmane. « Un trait remarquable de ces écoles, dit le Rév. H. D. Griswold de Lahore, est l'encouragement qui y est donné à l'étude de l'hébreu. L'année dernière deux candidats se sont présentés à l'examen d'aptitude avec l'hébreu comme l'une des matières; l'un d'eux a bien subi l'épreuve. A ma connaissance, la première tentative faite par les Musulmans de l'Inde pour s'approprier la connaissance de l'hébreu a été faite par des partisans du prophète de Kadhiân 1 ».

Mais nous venons de voir que cette tendance s'était déjà montrée auparavant dans les cercles modernes de la théologie musulmane de l'Inde.

XX

YOUSOUF AL-BAÇÎR.

Un des crits composés par le théologien caraïte Aboû Ya qoûb Yousouf al-Baçir et énumérés dans la Jewish Encyclopedia, t. VII, p. 255, porte le titre suivant : צחה אלאסתרלאל באלשאהר עלי אלגאיב. Ce titre a été traduit par P.-F. Frankle à peu près mot à mot, mais expliqué d'une manière inexacte. M. Steinschneider 3 dit qu'il n'ose pas le traduire. L'auteur de l'article de l'Encyclopédie, qui a, d'ailleurs, fort mal transcrit le titre (il a mis Shahd pour Shâhid, en ajoutant entre parenthèses une variante énigmatique: Shahr, et Ghaib pour Gha'ib), suppose que le livre contenait « les preuves de l'existence d'un Créateur ». Mais, comme nous le verrons, c'est restreindre la portée très vaste que possède ce terme général de la logique et avec laquelle il est employé également chez Al-Baçîr. Nous voudrions, ici, dissiper l'obscurité répandue sur un terme très courant de la dialectique, en faisant ressortir spécialement la signification du titre de l'ouvrage d'Al-Baçir et la méthode de cet écrivain.

¹ Mirza Ghulam Ahmed, the Mehdi Messiah of Qadian, published by the American Tract Society, Lodiana, 1902, p. 23.

⁸ Ein mu tazilitischer Kalam aus dem X. Jahrhundert (Académie de Vienne, 1872), p. 40, note 5.

³ Arabische Litteratur der Juden, p. 90, n. 5.

Parmi les procédés de démonstration considérés comme défectueux, mais admissibles cependant dans certaines conditions, on mentionne celui qui consiste à conclure des notions acquises par l'expérience d'objets présents (al-schâhid) pour reporter ces notions sur des objets qui appartiennent à la même catégorie, mais soustraits à notre expérience immédiate (absents, al-ghâ'ib). Les penseurs ne sont naturellement pas d'accord sur le degré d'admissibilité de ce genre d'induction dont la certitude est si problématique. Les « frères de la pureté » (ikhwân al-çafâ) les rangent dans une liste de démonstrations analogues, en observant que leur admissibilité dépend de la force intellectuelle, de la pénétration de l'esprit, de l'aptitude aux spéculations subtiles, et même de la hardiesse et de l'habileté chicanière de ceux qui discutent ensemble. L'emploi de ces démonstrations objectives est donc réglé par des considérations subjectives, et l'on ne peut pas leur reconnaître de valeur absolue 1.

Saadia — pour rester sur le terrain du judaïsme — les juge très sévèrement. Il dit que c'est une des vaines argumentations des *Dahriyya*, identifiés par lui avec les מתר מבי בי מון 2. C'est à peu près la même sorte d'argument par analogie que Maïmonide rejette, en la citant comme l'un des points de vue des *Motakallimoun* dans leur démonstration de la création du monde (מדוש העולם) 3.

Nous voyons par l'exemple de Saadia que, même dans le cercle du Kalâm, l'autorité de la conclusion bi-l-schâhid 'ala-l-ghâ'ib était exposée à être énergiquement repoussée. C'est la position tout à fait contraire que prend dans cette question le Caraïte mou 'tazilite Yoûsouf al-Baçìr. Nous le voyons suivre ici le Mou'tazilite musulman Ibn Matlaw yhi, dont l'œuvre lui a servi de règle, comme Schreiner l'a montré. Dans l'extrait que Ibn Mattaweyhi a fait du système dogmatique du kadi Ibn-al-Djabbâr, un chapitre spécial porte le titre : כרואב אלאסרדלאל באלשאהר עלי '. Nous reviendrons plus loin sur les relations entre l'écrivain juif et l'auteur musulman.

Pour Yoûsouf al-Baçîr, cette forme de démonstration est une

^{. 1} Rasâil ikhwân al-çafâ, éd. Bombay, IV, p. 68, l. 5 et suiv.

י Commentaire sur le Séfer Yeçira, éd. Lambert, p. 2, l. 4 d'en bas : אלפוא להם

³ Dalâlat, I, ch. 74, première et deuxième méthode (éd. Munk, I, p. קרה a). C'est à peu près ce qui, dans le passage précité des Rasâul, est désigné par אלחכם פארד, et qui, dans la traduction hébraique du בארד de Maïmonide (ch. vii), est nommé אסתקרא הקשה ההגיון; אסתקרא הקש החפרש הקש החפרש ; cf. la Logique d'Ibn Sinâ chez Schahrastānî, p. 357, l. 4.

⁴ Dans la table des matières chez Schreiner, Studien über Jeschu'a ben Jehuda (Berlin, 1900), p. 23, dernière ligne.

T. XLIX, Nº 98

des bases de toutes les questions dogmatiques « sans lesquelles la dialectique est tout à fait caduque ». C'est pourquoi, vu l'importance fondamentale de la question, il a traité en détail la démonstration de l'invisible par le visible et l'a défendue contre ses adversaires : מן חיה אדא לם י נקל בדלך לם יצח אן נסתדל עלי שי אצלא ולבטל עלם אלאסתדלאל עלי מא תגד דלך משרוחא פי כתאב אלאסתדלאל באלשאהר עלי אלגאיב ²: « Sache, dit-il, en considérant la chose par son côté négatif, que, lorsqu'une indication s'applique à un objet dans le domaine de l'expérience visible, elle doit s'appliquer à l'objet partout où il se trouve. Car, si, dans certains cas, elle n'était pas probante, cela ferait douter de l'objet qu'elle indique, et l'on ne pourrait accorder sa confiance à l'indication d'aucune façon. Par exemple, si nous doutons de l'un des récits de Zeid, parce que son récit n'est pas une preuve, nous sommes obligés de douter de ses autres récits. Au contraire, puisqu'un des récits du prophète est probant, tous les autres doivent l'être également. »

ואעלם אן אלדלאלה אדא דלת פי אלשאהד עלי אמר פואגב כונהא דלאלה עליה אינמא וצדת מן חית אן וגודהא פי בעץ אלמואצע גיר דאלה ישכן פימא דלת עליה ולם יגז אלתקה בהא עלי וגה מן אלוגוה אלא תרי אן שכנא פי בעץ אכבאר זיד למא לם יכן כברה דלאלה אקתצאנא אלשך פי כאיר אכבארה ולמא כאן בעץ אכבאר אלנבי עליה אלסלם דלאלה וגב כון סאיר אכבארה אדלה י.

Il n'y a presque pas de chapitre de dogmatique contenu dans le *Kitab al-mouhtawi* * où ce genre de raisonnement ne soit employé et n'influe sur les conceptions dogmatiques.

Une grande importance lui est attribuée là où il s'agit de formuler la doctrine des attributs de Dieu. Les gens du Kalâm, comme on sait, ont tenu beaucoup, conformément au dogme de la création en opposition avec les péripatéticiens, à nommer Dieu le « créateur, facteur (fâ'il) » ». Ce qu'il faut entendre par fâ'il en parlant de Dieu ne peut, d'après Al-Baçîr, s'expliquer que par l'acception que prend ce mot dans le domaine de l'expérience:

י Ms. : אנא אלם י.

² Al-Kitâb al mouhtawî, fo 58 b, dans le chapitre sur la volonté.

³ Ibid., fo 13 b.

⁴ Nous empruntons les extraits de l'original arabe du Seser Ne'imoth au seul manuscrit existant de ce livre qui appartient à la bibliothèque de mon ami regretté David Kausmann, et que, grâce à l'obligeance de sa veuve, j'ai eu à ma disposition.

⁵ Maïmonide, Dalâlat, I, ch. LXIX, comm. (éd. Munk, I, p. 75 b, l. 1).

אן אלפאעל פי אלגאיב רעלם קיאסא עלי אלשאהד. C'est aussi seulement d'après cette méthode que l'on peut, selon lui, déterminer le sens de « parole de Dieu ». C'est une production de discours dus à Dieu. Les vraies significations des attributs ne peuvent pas différer les unes des autres. A ce qui n'est pas dans le domaine de l'expérience immédiate s'applique toujours ce qui est admis pour ce qui se trouve dans ce domaine. Il n'y a sous ce rapport, par exemple, aucune différence entre des pays divers. En Syrie, la nature de l'être « pouvant » consiste en ce que l'être dont l'acte est réel possède spécialement une faculté qui le rend réel. Il doit en être de même pour les gens de l'Irak. Par contre, on ne peut donner cet attribut, si l'on parle en arabe, à des minéraux ou à des êtres sans force. Mais nous devons nommer Dieu « le pouvant », parce que nous savons que l'acte est accompli par lui d'une manière qui correspond à cette désignation. Ce qui est vrai des concepts l'est aussi des phénomènes démonstratifs. Ceux-ci ne peuvent être dans l'état invisible différents de ce qu'ils sont à l'état visible. Si une action bien réglée prouve à Bagdad que son auteur est un savant, elle doit le prouver aussi à Bassora. De même, l'action bien ordonnée de Dieu prouve que l'attribut de savant lui revient aussi bien qu'une telle action chez Zeid est une preuve que Zeid est un savant. On doit raisonner de même pour l'attribut de « parlant ».

Le texte lui-même est bien plus explicite que notre analyse : באב פי אן וצפה תעאלי באלכלאם יפיד חדות כלאמה מן גהתה

1 Al-Mouhtawi, fo 99 b, cf. fo 101 b:

רקד ביננא פי מא אמלינאה מן אחכאם אלמורראת אן אלעלם בתאתיר אלפאעל אצל לגטיע אלמורהאת פמן לם יתבת פאעלא פי אלשאהד לם אלפאעל אצל לגטיע אלמורהאת שצלא ופי דלך נקין עלום אלאסתדלאל. ב"ו לה אהבאת שי מן אלמורהאת אצלא ופי דלך נקין עלום אלאסתדלאל. ופי וצח לה אהבאת שי מן אלמורהאת אצלא ופי דלך נקין עלום אלאסתדלאל. Ici l'auteur se refère à des leçons (ממאלי) qu'il a dictées sur des questions spéciales. En particulier il mentionne une fois son élève Abou Ghâlib Thâbit, à qui il a dicté une dissertation spéciale sur le parallélisme entre la volonté et la répugnance, d'une part, et, de l'autre, le commandement et la défense (l'o 69 b) - ואלמר ואלכדר ואלכדר ואלכדר ואלמדר באלב האבת אידה אלכד וארסענא אלקול פי מא יגריאן פי אלקבח מגרי אלאראדה ואלכראהה נקד ביננא תפציל דלך פי מא בו משמים ווווי משמים וווי משמים ווווי משמים ווווי משמים ווווי מאלינאה על אפר מאר מאר מאר מאר מוווי אלאן מוווי אלאן מוווי אלאר ווווי אלאר מאר מאר מאר מאר מוווי אלאר מאר מאר מאר מאר מאר מאר מוווי אלאר מאר מאר מאר מאר מוווי אלאן וווי אלאן וווי אלאר מאר מאר מאל מוווי אלאן וווי אלאן וווי אלאן וווי אלאר מוווי אלאן וווי אלאן וווי אלאר מאר מאר מוווי אלאר מוווי אלאר פי אלמאלי שור מאר מוווי אלמצור מא כומר מא כומל מאר ברומ באר מאר ברומ באר מאר ברומ באר מאר ברומ ברומ בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בדרות בעל מאר ברומ באר בולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה ברומ באר בול ברומ בארנא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה ברומ באר בול ברומ באר בולה בהרוא בולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה בהרוא בנולה ברוב באר בולה בולה בהרוא בנולה בהרוא בולה ביום בולה ביום בל בולה בהרוא בולה בולה בהרוא בולה בהרוא בולה בל בולה בולה בהרוא בולה בולה בהרוא

ומא יהצל בדלך: אעלם אן חקאיק אלאוצאף לא יגוז אן חלחלף כל יגב אן יכון חכם אלגאיב פיהא חכם אלשאחר כמא אן חכם בעץ אלבלאד פיהיא חכם גירה מן אלבלדאן ולדלך למיא כאנה חקיקה אלקאדר באלשאם אלהצאץ מון צח מנדו אלפעל בצפדו לאגלהא צח מנה וגב כון חאל אהל אלעראק פי דלך כחאלהם פלם יגד אן יוקעו הדה אלתסמיה עלי אלגמאד ואלעאגז והם מתכלמון באללגה אלערביה למש כאנת פאידתהש פיהש מש דכרנש ולדלך וגב וצפה תעאלי בהדיא אלוצף למא עלמנא וקוע אלפעל מן גהתה פחכם אלחקאיק כתכם אלאדלה פי אנה לא יגוז אן יכתלת פי שאהד ופי גאיב פלא יגוז אן יד"ל אלפעל אלמחכם עלי כון פאעלה עאלמא בבגדאד דון י אלבצרה ולדלך דכ" אלפעל אלמחכם מן גהתה תעאלי עלי כונה עאלמא" כדלאלתה עלי אן זירא עאלם פאלא הבתה הדה אלגמלה פינבגי אן ננטר פאידה אלכלאם פימא ביננא וחקיקה אלמהכלם ונצפה תעאלי מן דלך במא חדל עלידו אלדלאלה כפעלנא דלך פי וצפדו הע באנה קאדר ועאלם י.

Comme dans les chapitres de métaphysique, il applique aussi son principe d'induction dans les « questions de droit ». Il s'efforce même de désarmer les objections adressées par des adversaires à des analogies boiteuses dans ce domaine: selon eux, on dit de Dieu qu'il fait le bien en un autre sens que si l'on parle des hommes. Nos actes ont pour but de nous procurer ce qui nous est utile et d'écarter ce qui nous est nuisible. L'acte de Dieu, au contraire, n'a pas pour cause un besoin. Même cette objection que des adversaires pourraient faire contre l'analogie du schâhid et du ahâib est réfutée par lui à l'aide de la méthode qui lui est particulière : רבמא קאלו אן חכם אלגאיב מפארק ללשאהד פאחדנא לא יפעל אלחסן ולא אלקבית אלא לאגהלאב נפע ודפע צרך ואללה תעאלי יפעלהמא לא ללחאגה פיפרקון בדלך בין אלגאים ואלשאהד ואלאמר בכלאת לה זעמר אלד אלד ימיר אלד

Il fait la même application de sa théorie — pour citer un dernier exemple - au repentir: Dieu doit, dit-il, nécessairement accepter la pénitence de celui qui se repent et lui remettre la punition des péchés qu'il regrette. Al-Baçîr se fonde là aussi sur l'analogie des choses humaines : la façon de procéder pour accueillir la pénitence du repentant doit être, sous certaines conditions, la même. Le repentir de ceux qui ont péché envers Dieu, doit avoir le même succès que le repentir de ceux qui demandent

יפלם : .Ms.

² Cf. Yeschoua b. Yehouda, ה' העריות, chez Schreiner, l. c., p. (עו, l. 1 : המעשה המתוקן דמחוכם המוסגל יצטרך להיות עושהו יודע שיתכן ממנר עשיתו כן. 3 Mouhtawi, 1° 48 b.

⁴ Ibid., 1º 85 a; cf. Frankl, l. c., p. 35; hébr., ibid., p. 56.

qu'on les absolve des fautes commises envers les hommes.

Nous avons vu par quelques-uns des exemples apportés ici que notre mou 'tazilite étend même à Dieu le domaine de la conclusion par analogie tirée des choses expérimentales et reportée sur ce qui est en dehors d'elles. La divinité, elle aussi, est comprise dans le domaine du *ghà'ib* que l'on peut connaître à l'aide du *schàhid*. En cela Al-Bacir est d'accord avec d'autres mou 'tazilites '.

Il y a très peu de questions où Al-Baçîr rejette lui-même l'application de son raisonnement par cette espèce d'induction. Il tient surtout à l'écarter du chapitre du taktif, « l'imposition des devoirs par Dieu » ². Il consacre à ce problème une dissertation détaillée (fº 111 a et suiv.), et il arrive à ce résultat : פּר אַלשאַהַדּה : « Dans le domaine de l'expérience des sens il n'y a rien d'analogue à l'obligation des devoirs imposée par Dieu » ³.

Puisque nous parlons d'Al-Baçîr, on nous permettra de rectifier quelques points douteux dans la bibliographie d'Al-Baçîr :

Comme on l'a vu par la citation ci-dessus p. 227, note 1, il n'a pas composé d'écrit « sur, peut-être contre Abou Ghalib Thâbit » (Jew. Encyclop., t. c., col. 2, l. 25) 4. Cet Abou Ghâlib était son élève, qu'il nomme en lui décernant l'eulogie « Dieu veuille le fortifier! » Cette transformation de l'élève en adversaire est due à la mauvaise traduction hébraïque de l'original arabe que nous avous citée plus haut 5: באשר כה בכר על אבר גאלב. — La meliçath iqqeré al-Lubad répond à un commentaire que Al-Baçîr a écrit sur un ouvrage dogmatique (ouçoûl) du Kâdi musulman Abou-Mouhammed al-Labbâd 6 et qu'il cite aussi en particulier à l'occasion de sa dissertation sur la punition divine (אלעקאב) 7. La prononciation. exacte de son nom, al-Labbâd, a déjà été établie par P.-F. Frankl 8 dans une notice sur le texte original du Mouh-

י Cf., par exemple. Yeschou'a b. Yehouda, éd. Schreiner, l. c., p. x, l. 19: בדרך ההפרדה בין המצואי בינינו ובין הדברים התלויים באלהינו ברוך עוד אמר (אבו עלי) שלא יוכלו שיפרידו בינינו : hid., p. xiii, l. 6: הוא בינינו שלא יוכלו שיפרידו בינינו הוא בחלוף הפאה שיפול ובינו ישתבח באמרם כי השם יפול ממנו ברוך הוא בחלוף הפאה שיפול אמנו אמנו אמנו אמנו אלפרק. (Pour la traduction on notera que יפול. אלפרק, puis הפאה פאה (אלוגה = הפאה פאה)

יבול המצוח , ibid., p. ix, l. 1. Pour une autre traduction, voir notre no XVII.

³ Mouhtawî, fo 117 b.

⁵ Steinschneider, l. c., dit . un écrit sur (contre ?) Abou Ghalib ..

⁵ Frankl, l. c., p. 56, l. 3 d'en bas.

יקד ביננאה פי אול שרח אצול אללבאד: Mouhtawî, וי 115 b: קד ביננאה פי אול שרח אצול א

י 1bid., וּ שלכתאב דלאלה אכרי עלי : א 139 לירו אלכתאב הלכתאב בלאלה אלקאצי אבו מחמד אללבאד אתבאתה והדה אלדלאלה קד אשאר אליהא אלקאצי אבו מחמד אלבאד פי אצולה.

⁸ Beiträge zur Litteraturgeschichte der Karäer (dans le cinquième Rapport de la Lehranstalt für die Wissenschaft des¶Judenthums, Berlin, 1887), p. 7.

tawî qui paraît avoir échappé à l'auteur de l'article de la Jewish Encyclopedia. Nous effacerons aussi le point d'interrogation accolé à son nom, car son identité est établie à l'aide de l'ouvrage de Al-Mahdî li-din Ahmad¹, publié par T.-W. Arnold, Classes des Mu'tazilah. Son nom complet est : Aboû Mouhammad ʿAbdallâh b. Sa'îdal-Labbâd (sans doute : confectionneur de la pièce de vêtement appelée libda; ce n'est pas le seul exemple d'artisan parmi les célèbres Moulakallimôun). Il était élève du célèbre docteur moutazilite de Bagdad ('Abd-al-Djabbâr al-Hamadâni (mort vers 415 = 1024) dont il devint aussi le successeur dans l'enseignement public (מול בלופחה פי אלהרס). Parmi les livres qu'il a composés, notre source nomme son Kilâb al-nukat.

Nous avons déjà dit que Yoûsouf al-Baçîr a puisé à des sources provenant de l'école d'Abd al-Djabbâr. Cette circonstance explique aussi son affinité avec al-Labbâd, qui appartenait directement à la même école ².

I. GOLDZIHER.

¹ Une partie de l'encyclopédie mentionnée par Schreiner, Yeschu 'a b Yehouda, p. 22, note 2.